



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA PROMOTION DES PRODUITS DE SANTÉ

Métiers de la promotion des produits de santé



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits

Durée
1 an



Composante
Faculté de
pharmacie

Présentation

Cette formation diplômante en 1 an a pour objectif de former de futurs attachés à la promotion des médicaments et des autres produits de santé (dispositifs médicaux, produits cosmétiques, compléments alimentaires, produits vétérinaires, produits de soins dentaires...) ayant une bonne culture scientifique, médicale et pharmaceutique générale. Ils auront pour mission d'assurer l'information scientifique et médicale auprès des professionnels de santé. Ils veilleront au bon usage des médicaments et des produits de santé dans le respect des principes d'éthique professionnelle et d'optimisation des dépenses de santé en vue de promouvoir l'image de l'entreprise.

Objectifs

La formation permet d'acquérir les compétences suivantes :

- connaissances scientifiques et médicales (anatomie, physiologie, pathologie, thérapeutique) pour informer et répondre aux questions des professionnels de santé et pour apprécier leurs besoins.
- connaissance et maîtrise de la réglementation liée au médicament et aux produits de santé pour accompagner la prescription des médicaments et des produits de santé et leur bon usage dans le respect des principes d'éthique professionnelle et d'optimisation des dépenses de santé.

- connaissance et maîtrise des techniques d'argumentation relatives aux produits de santé et services dans le cadre des directives de l'entreprise.
- capacité à adapter sa communication et à répondre aux préoccupations des professionnels de santé de façon appropriée.
- connaissance et maîtrise des outils informatisés de gestion du secteur et de traitement de l'information.
- maîtrise des méthodes de recueil et de traitement des informations sur les produits à partir de la documentation et des sessions de formation pour préparer les interventions.
- capacité à analyser et à suivre son activité sur un secteur en fonction de la stratégie de l'entreprise.
- capacité à planifier et à organiser son activité dans le cadre d'un travail en équipe.

Savoir faire et compétences

À l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

- Présenter les produits de santé aux clients et aux professionnels de santé (pharmacie, parapharmacie, hôpital, cabinet médical, institut, ...).
- Informer le professionnel de santé ou le client sur les propriétés et les indications des produits de santé en



mobilisant les connaissances scientifiques en vue du bon usage du produit de santé.

- Promouvoir le bon usage des produits de santé, en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du système de santé et de ses acteurs ainsi que du cadre juridique des produits de santé.

- Identifier les besoins et adapter le discours au professionnel de santé ou au client, et, communiquer en utilisant les techniques de communication, négociation et de vente.

- Promouvoir un produit de santé auprès d'interlocuteurs diversifiés (professionnels de santé, public) en prenant en compte la réglementation et en utilisant les outils et techniques de communication, négociation et vente.

- Collecter les effets indésirables liés à l'utilisation des produits de santé et les déclarer auprès des fabricants et auprès du service de l'entreprise en charge des vigilances.

- S'insérer dans l'entreprise ou le collectif de travail en maîtrisant l'organisation de l'entreprise et la législation du travail.

- Planifier son activité dans le cadre d'un travail d'équipe et respecter les objectifs fixés par l'entreprise.

- Utiliser les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité afin de répondre aux objectifs fixés par l'entreprise.

- Élaborer et transmettre des rapports d'activités à la hiérarchie.

- Actualiser ses connaissances par le biais de la formation continue organisée par l'entreprise et par auto-formation.

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans une langue étrangère en particulier sur les aspects techniques appliqués aux produits de santé.

Organisation

Aménagements particuliers

La formation dispose d'une salle de cours réservée exclusivement aux enseignements de la Licence Professionnelle. Cette salle dispose des équipements pédagogiques suivants :

- une borne Wifi (accès Internet),

- une visioconférence mobile sur chariot avec code IP sécurisé (interventions de professionnels et soutenances orales de validation de stage à distance),

- 4 ordinateurs portables PC pour les recherches personnelles des étudiants,

- 10 tablettes HP (réservées à la maîtrise des logiciels spécifiques utilisés par le délégué à l'information médicale pour la gestion de leur activité sur le terrain ainsi qu'à l'apprentissage des connaissances en e-learning),

- 2 vidéoprojecteurs et 2 rétroprojecteurs.


Admission

Conditions d'accès

* **Les demandes de candidature se font sur internet :**

 [Candidater](#)

 <https://pharmacie.edu.umontpellier.fr/scolarite/admissions/>

Remarque : Les candidats qui n'ont pas les pré-requis (Bac + 2 années d'études supérieures validées) doivent contacter le Service de la Formation Continue de l'université de Montpellier ( sfc@umontpellier.fr) afin de constituer leur dossier de validation des acquis professionnels (VAP).



* **Bassin de recrutement :**

* Bac + 2 années d'études supérieures validées (BTS, DUT) ou par validation d'études (de préférence dans le secteur des sciences de la vie ou de la santé). L'accès est également possible pour des détenteurs de BAC +2 non scientifiques car il est prévu un module de remise à niveau en Biologie.

* Bac + validation d'acquis professionnel (VAP, VAE). Les catégories de salariés susceptibles d'être intéressés sont les préparateurs en pharmacie, les infirmiers (es), les assistants (es) dentaires, les technico-commerciaux.

Tout candidat ayant au moins 3 ans d'expérience dans un secteur professionnel proche de celui de la visite médicale (professionnels issus des domaines de la santé, du commerce ou de la communication) peut déposer un dossier de VAE.

* La procédure d'entrée à la formation se fait en 2 étapes :
- Première étape : sélection des candidats sur dossier.

- Deuxième étape : entretien individuel sur la motivation et sur le projet professionnel du candidat par une commission de sélection à l'entrée de la licence professionnelle (commission composée d'enseignants de la formation et de professionnels de la promotion des médicaments et des produits de santé).

* Les candidats doivent impérativement avoir le permis de conduire .

Public cible

L'accès à la licence est possible en formation initiale et en formation continue.

- En formation initiale, la licence s'adresse aux étudiants ayant validé un niveau L2 en licence fondamentale (120 ECTS), un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) dans le domaine de la santé, des sciences de la vie, du commerce ou de la communication. L'accès à la licence est également possible aux titulaires d'un BAC + BP de Préparateur en Pharmacie (après validation d'acquis professionnel).

- En formation continue, l'accès est possible pour les professionnels ayant un niveau BAC + 2 années d'études supérieures validées ou BAC + validation d'acquis professionnels (candidats pouvant justifier d'au moins trois ans d'activité professionnelle dans un secteur d'activité de la santé, scientifique ou commercial). L'accès est possible à des personnes en Congé Individuel de Formation, en contrat de professionnalisation ou en autofinancement lors d'une reconversion professionnelle.

Pré-requis nécessaires

Niveau Bac + 2 années validées (BTS, DUT, L2).

Et après

Poursuite d'études

Cette formation est à vocation professionnelle sans poursuite d'études.

Insertion professionnelle

La formation permet aux diplômés d'accéder aux emplois suivants : attaché à la promotion du médicament (APM), délégué à l'information médicale, délégué médical hospitalier, attaché médico-pharmaceutique, conseiller en information sur les produits de santé, délégué pharmaceutique, animateur et formateur des produits de santé. Les diplômés travaillent pour un laboratoire pharmaceutique, pour une entreprise de dispositifs médicaux ou de matériel médical, pour une entreprise développant des produits de santé (produits cosmétiques, compléments alimentaires, produits vétérinaires, produits de soins dentaires...) dans les cabinets médicaux, les hôpitaux, les cliniques, les établissements de santé ou les officines. Le détenteur du diplôme peut également être recruté par des structures à vocation publique pour exercer le métier de Délégué de l'Assurance Maladie (DAM) et par des prestataires de santé à domicile pour assurer la coordination



des professionnels de santé dans la prise en charge globale
des patients nécessitant des soins à domicile.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Florence Bichon

☎ +33 4 11 75 95 06

✉ florence.bichon@umontpellier.fr

Laetitia Thibon

✉ laetitia.thibon@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Pharmacie